

## Programme d'été à Rio (Brésil) 2019

Dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation des formations, la Faculté de droit entame un partenariat avec l'Institute for Technology & Society (ITS) de Rio de Janeiro au Brésil. Comme le nom de l'Institut l'indique, l'objectif des cours qui y seront donnés est de mieux comprendre les règles juridiques qui encadrent le fonctionnement de la technologie dans nos sociétés. Les cours dureront une semaine; les étudiants seront appelés, à leur retour, à présenter un travail qui reposera sur leur expérience brésilienne afin de la comparer à la situation canadienne et ainsi faire en sorte que la somme totale de travail pour ce cours représente les 3 crédits qui lui sont associés. Des indications d'encadrement leur seront fournies avant le départ.

Les technologies de communication d'aujourd'hui ne connaissent pas de frontières. Pour mieux en saisir la réalité, l'école d'été permettra aux étudiants de voir comment cette réalité est vécue dans un pays en émergence qui accueille des étudiants et enseignants d'horizons très divers. D'ailleurs, même si une perspective brésilienne de la question sera mise en valeur à cette occasion, il s'agira en même temps d'une prise de conscience immédiate des enjeux internationaux que l'univers des réseaux présente ; les étudiants seront amenés à confronter leurs a priori de pays industrialisés avec ceux de pays qui peuvent avoir, sur certains points, des points de vue différents et tout aussi justifiables pour appréhender la situation.

**Lieu :** Rio de Janeiro, Brésil

**Durée :** Semaine du 29 juin au 5 juillet 2019

**Institution partenaire :** Institute for Technology & Society Rio de Janeiro (ITS Rio)

**Capacité maximale :** 15 étudiants (priorité donnée aux étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Montréal).

### Candidats admissibles

Ce programme d'été s'adresse à toute personne ayant une formation juridique suffisante et désirant acquérir une formation en droit des technologies.

Les cours de ce programme sont offerts en anglais; cependant, l'évaluation reposera sur des travaux à remettre qui pourront être rédigés en français.

Ce programme s'adresse à tout étudiant ayant complété la première année du baccalauréat en droit. Cependant, la priorité sera accordée aux étudiants ayant complété la deuxième année du baccalauréat et qui auront idéalement suivi au moins un cours touchant la matière enseignée dans ce programme.

**Peut s'inscrire au cours DRT-3421 (niveau baccalauréat) :**

**À titre d'étudiant régulier :**

L'étudiant régulier de la Faculté qui a complété au moins la première année de son programme de baccalauréat au moment de son inscription aux cours de l'école d'été.

**À titre d'étudiant libre :**

- (1) l'étudiant régulier au baccalauréat en droit d'une autre université qui a complété au moins la première année de son programme de baccalauréat au moment de son inscription aux cours de l'école d'été;
- (2) toute autre personne qui y est spécialement autorisée par le vice-décanat au 1<sup>er</sup> cycle de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

**Peut s'inscrire au cours DRT-6965A (niveau études supérieures) :**

**À titre d'étudiant régulier :**

L'étudiant dûment inscrit à un programme de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle en droit de l'Université de Montréal.

**À titre d'étudiant libre :**

- (1) l'étudiant régulier au baccalauréat qui aura, selon l'état de son dossier au moment de l'inscription, accumulé les 101 crédits requis aux fins de l'obtention du diplôme de premier cycle au cours de l'été 2019, sans compter les crédits associés au programme d'été;
- (2) l'étudiant dûment inscrit à un programme de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle en droit d'une autre université;
- (3) le titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle en droit, dans la mesure où il répond aux exigences d'admission aux programmes de 2<sup>e</sup> cycle en droit de l'Université de Montréal;
- (4) toute autre personne qui y est formellement autorisée par le vice-décanat aux études et au développement académique.

### Cours offerts

#### Au baccalauréat :

- DRT 3421 (3 cr.) – Droit des affaires avancé 1

#### Aux études supérieures :

- DRT 6965A (3 cr.) – Droit des affaires avancé

Les cours et conférences sont dispensés le matin et l'après-midi du lundi au vendredi.

### Professeurs

Les cours sont dispensés par des professeurs attachés à l'ITS Rio, des professeurs d'institutions partenaires de l'ITS Rio, et des *fellows* en séjour à l'ITS Rio. Une conférence sera également donnée par un professeur de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

### Langue des enseignements et du séjour à Rio

Les cours sont dispensés en anglais.

### Reconnaissance

Selon l'inscription, 3 crédits de cours au 1<sup>er</sup> cycle ou 3 crédits de cours au 2<sup>e</sup> cycle\* (en vue de l'obtention d'une maîtrise en droit (LL.M.), d'un DESS ou d'une attestation).

\* L'évaluation des cours est différente selon que l'étudiant est inscrit au cours du 1<sup>er</sup> cycle ou du 2<sup>e</sup> cycle. Tous les étudiants doivent soumettre trois fiches-synthèses sur des sujets abordés pendant le cours. Ils devront aussi rédiger à leur retour des travaux individuels de droit comparé (avec le droit canadien) en lien avec l'enseignement reçu : les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle devront le faire en 20 pages, tandis que ceux de 2<sup>e</sup> cycle devront le faire en 30 pages.

### Lieu des enseignements

Casa de Rui Barbosa.

### Logement

L'ITS Rio est à la recherche du tarif le plus avantageux pour l'hébergement dans un hôtel de Rio dont le nom sera communiqué dès que possible. D'emblée, on peut toutefois indiquer que les hôtels qui ont déjà été identifiés comprennent des chambres à occupation double, voire souvent triple. L'an dernier, les étudiants ont logé à l'hôtel *San Marco Ipanema*.

### Coûts

1. Les frais d'inscription à cette école d'été sont approximativement de 700 \$ en sus des frais d'inscription pour le cours crédité par l'Université de Montréal.

Ce montant inclut la documentation afférente aux cours, l'accueil à l'aéroport, l'accompagnement en français ou en anglais, un programme touristique, et un dîner de clôture du programme. Pour faciliter la logistique de l'accueil, il serait souhaitable que les étudiants tentent de voyager sur les mêmes vols pour arriver en petits groupes à Rio.

La Direction des affaires internationales de l'Université de Montréal a accepté d'accorder 15 (quinze) bourses de 1 000 \$ à des étudiants de la Faculté de droit pour les aider à défrayer leur participation à cette école d'été.

2. Les frais d'hébergement sont à la charge des étudiants et payables directement auprès de l'hôtel. De plus amples informations seront transmises dès que le meilleur accord avec un hôtel aura été convenu. Les étudiants sont aussi responsables de leur frais de transport et les frais de délivrance du visa.

### Paiement des frais de scolarité

- (1) Les étudiants de l'Université de Montréal seront facturés directement par la Direction des finances de l'Université (3 crédit);
- (2) Les étudiants d'autres facultés du Québec qui s'inscrivent par entente interuniversitaire (CRÉPUQ) doivent régler leurs frais de scolarité à leur institution d'attache;
- (3) Les étudiants des universités hors Québec, les juristes et tous les autres candidats admis par le vice-doyen aux études supérieures doivent communiquer avec ce dernier.

### Visites organisées

L'ITS Rio organise une visite touristique de bienvenue le samedi ou le dimanche avant le début du programme. Les étudiants sont tenus d'y participer et doivent donc arriver au plus tard la veille, le vendredi 28 juin. Les cours et conférences se terminent le vendredi 5 juillet à 17 h 30; aucun départ de Rio ne doit être prévu de manière à empiéter sur le temps du programme académique.

---

### **Passeport**

Les Canadiens qui se rendent au Brésil doivent présenter un passeport qui sera valide pendant au moins six mois après la date prévue de leur départ du pays.

### **Visa**

Les visas sont exigés pour les touristes, les gens d'affaires et les étudiants. Les étudiants doivent obtenir un visa auprès du Consulat du Brésil à Montréal et fournir la preuve de leur inscription dans un établissement d'enseignement reconnu.

Une lettre d'invitation qui sera fournie par la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

**IMPORTANT** : Les Canadiens qui font une demande de visa d'entrée au Brésil doivent s'assurer que les noms inscrits dans leur demande sont identiques à ceux qui figurent dans leur passeport canadien. Aucune initiale (cela vaut également pour les noms des parents) ou omission de nom ne sera acceptée par la Police fédérale.

Pour plus d'informations vous devez vous rendre au :

**Consulat général du Brésil à Montréal**  
**1, Westmount Square, bureau 1700 (17<sup>e</sup> étage)**  
**Westmount (QC) H3Z 2P9**  
**Téléphone: 514 499-0968**  
Aucune information n'est transmise par téléphone.

Voir aussi : [http://montreal.itamaraty.gov.br/fr/types\\_de\\_visas.xml](http://montreal.itamaraty.gov.br/fr/types_de_visas.xml)

### **Carte d'immigration**

À votre arrivée au Brésil, les autorités de l'immigration vous remettront une carte d'entrée et de sortie. Vous devrez présenter cette carte lorsque vous voudrez quitter le pays, sous peine d'avoir à payer une amende.

### **Informations concernant les vaccins**

Clinique Santé-Voyage du Centre hospitalier  
de l'Université de Montréal (CHUM)  
1029, rue Saint-Denis, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (QC) H2X 3H9  
Téléphone : 514 890-8332  
Courriel : [info@santevoyage.com](mailto:info@santevoyage.com)

### **Assurance-voyage obligatoire**

Aucune personne inscrite ne sera autorisée à participer au programme d'études au Brésil à moins de prouver qu'elle détient une assurance-voyage pour la durée du forfait.

Une preuve de cette assurance doit être transmise par courriel à Elitsa Nikolova :  
[elitsa.nikolova@umontreal.ca](mailto:elitsa.nikolova@umontreal.ca)

### **Annulation**

L'Université de Montréal se réserve le droit d'annuler la tenue du programme d'été dans l'éventualité de circonstances défavorables.

### **Inscription**

Les personnes intéressées sont priées de remplir le **formulaire d'inscription en ligne**, de transmettre une lettre de motivation de 1-2 pages (à l'attention de Mme Ysolde Gendreau) à l'adresse suivante : [elitsa.nikolova@umontreal.ca](mailto:elitsa.nikolova@umontreal.ca) et d'effectuer leur dépôt de 500 \$ **au plus tard le 22 février 2019**.

Le dépôt de 500 \$ peut être payé **en ligne par carte de crédit** sous École d'été Rio 2019.

Le solde sera payable **au plus tard le 12 avril 2019**.

Information :

Elitsa Nikolova, local A-9420

514 343-6125

[elitsa.nikolova@umontreal.ca](mailto:elitsa.nikolova@umontreal.ca)

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Nom de l'aéroport à Rio (Brésil)

Aeroporto Internacional do Rio de Janeiro/Galeão - Antônio Carlos Jobim

Av. Vinte de Janeiro, s/nº - Ilha do Governador, Rio de Janeiro - RJ, 21941-900, Brésil

### Date d'arrivée ACCUEIL

Au plus tard le vendredi 28 juin.

### Date de départ

Pas avant le vendredi 5 juillet en soirée.

### Coordonnées de l'ITS Rio

Rua da Assembleia,  
10/4011

Centro-Rio de Janeiro RJ

Tél. : +55 (21) 3486-0390

Site web : <https://itsrio.org/en/en-home/>

### Coordonnées de l'hôtel

Information à venir

### Voltage

- Prise : Type N
- Voltage : 127/220 V
- Fréquence : 60 Hz

Principalement au nord du Brésil le voltage est en 220V (Alagoas, Brasília, Ceará, Mato Grosso, Goiás, Paraíba, Rio Grande do Norte, Santa Catarina et Tocantins). **Dans les provinces de Bahia, São Paulo, Rio de Janeiro et Rio Grande do Sul, Paulista et Teresina, le voltage courant est de 127V**, bien qu'il soit de 220V dans les provinces suivantes : Santos, Jequié, Jundiá, São Bernardo do Campo, Novo Friburgo, Bagé, Caxias do Sul et Pelotas, Pernambuco et Piauí.

### **Monnaie – Cartes de débit - Cartes de crédit**

La devise est le réal (BRL). Les dollars canadiens ne sont généralement pas acceptés au Brésil, sauf par certains bureaux de change, situés le plus souvent dans les aéroports. Il peut s'avérer difficile de trouver un bureau de change ailleurs. Garder de petites coupures sur vous, car il est souvent impossible d'obtenir de la monnaie lors de petites transactions. Les cartes bancaires canadiennes ne fonctionnent pas toujours dans les guichets automatiques, et le NIP doit comporter quatre chiffres au maximum pour fonctionner au Brésil. Les cartes de crédit (Visa, MasterCard, AMEX et Diners Club) sont acceptées presque partout dans les commerces et dans les guichets automatiques, quoique de nombreux établissements n'acceptent qu'une ou deux de ces cartes.

Les chèques de voyage ne sont pas acceptés partout au Brésil.